

INTERBREW enfin, pour inaugurer l'«Année Saint-Lambert» (septembre 1996 à septembre 1997), a permis la restauration d'une grande toile *La légende de saint Lambert au banquet de Jupille* d'Auguste Chauvin (1861) mise en dépôt à la cathédrale par le Musée de l'Art wallon de la Ville de Liège. Spectaculaire sauvetage qui augure bien de l'avenir d'un mécénat d'entreprise.

LE MÉCÉNAT EN PUISSANCE

La pérennité d'une institution comme la cathédrale qui traverse les siècles n'incite-t-elle pas à la confiance ? Plusieurs personnes nous ont aimablement laissé entendre qu'elles n'oublieraient pas le Trésor dans le futur. Il est plus agréable pour ces généreux mécènes, bien intentionnés à l'égard du Trésor de la Cathédrale, de concevoir de concert avec les conservateurs le don consenti et son implantation au sein des collections.

Il est bien sûr qu'un choix s'impose. Le Trésor ne peut tout accepter : la rareté de la pièce, sa complémentarité par rapport aux collections, son insertion dans un ensemble d'art et d'histoire de l'ancienne Principauté de Liège sont autant de critères objectifs de choix. Mais il y a d'autres moyens d'aider le Trésor. La réalisation avec l'accord du donateur d'objets moins appropriés à notre institution et dont la valeur est négociable permet d'obtenir des fonds pour la vie du Trésor ou pour l'acquisition d'une belle œuvre d'art — le marché actuel offre des découvertes surprenantes — ou pour la restauration d'une œuvre en péril. Le mécénat consenti à cette fin sera alors mis en évidence.

L'anonymat est quelquefois impérativement requis par certains donateurs. Nous en tenons toujours compte. Mais lorsqu'il s'agit d'une collection entière, de même provenance, de qualité exceptionnelle, nous préférons alors citer et célébrer ce collectionneur éclairé qui a choisi notre institution pour mettre en valeur des œuvres d'art acquises. Bien entendu nous respectons avant tout son souhait.

LE MÉCÉNAT D'EXPOSITION

Parfois nous avons le privilège d'exposer des œuvres d'art appartenant à des collectionneurs, connaissant les risques habituels de prêt pour exposition. Par mesure de sécurité, sous le couvert de l'anonymat, ils nous apportent eux-mêmes les œuvres à la cathédrale. Ainsi en 1994, notre exposition sur *La Passion du Christ à travers la sculpture médiévale* réunit à la cathédrale des œuvres de tout premier plan ; parmi les plus anciennes, de collection privée, citons une Vierge et un saint Jean d'un calvaire du XII^e siècle. Une vitrine au sein du nouveau Trésor rassemblera quelques œuvres d'art temporairement mises en dépôt par des propriétaires privés. Le but est de montrer au grand public le nombre considérable d'œuvres de qualité conservées chez des particuliers et de nouer ainsi des contacts fructueux avec des collectionneurs et amateurs d'art.

Plusieurs d'entre eux, sous le couvert de l'anonymat, nous ont prêté des œuvres complémentaires de nos collections en sculpture et peinture essentiellement, que nous sommes heureux de présenter aux visiteurs du Trésor. La princesse de Mérode a autorisé le prêt d'une superbe chasuble du XVIII^e siècle et ses accessoires ayant appartenu à son parent Monseigneur Xavier de Mérode.

Outre ce prêt direct d'œuvres, le prêt de matériel, voire l'aide technique reçue au cours de ces dernières années, doit être considéré comme du mécénat. Comment passer ici sous silence les vitrines d'exposition prêtées par l'antiquaire liégeois Albert Vandervelden, sans lesquelles nous n'aurions pu nous permettre d'organiser plusieurs expositions ? Et l'action de tous les Amis du Trésor de la Cathédrale ? Ils viennent chaque semaine nous aider, chacun apportant sa pierre à l'édifice, à une époque où le bénévolat est tant décrié. Malgré l'intérêt médiatique manifesté à notre époque au patrimoine artistique, celui-ci risque souvent d'être dilapidé ou dégradé. La moindre faille dans son entretien ou sa surveillance peut entraîner des conséquences désastreuses voire irréparables. Sa conservation nous concerne tous. On a vu la diversité et l'acceptation très large que nous prêtions au mot mécénat, du prélat médiéval au chef d'entreprise contemporain. Notre seul but est de préserver parfaitement un patrimoine artistique et historique, témoin intouchable d'une époque, générateur du tourisme culturel actuel.

*
* *

C'est pour nous un plaisir de dédier cet article à tous les Amis du Trésor. De remercier certains d'entre eux qui, très attachés à notre institution, l'enrichissent par le don d'une œuvre d'art ou la lui confient en dépôt. Parfois quelques Amis pour des raisons compréhensibles souhaitent céder l'une ou l'autre pièce de valeur selon des conditions à déterminer. C'est ainsi que des œuvres nouvelles de qualité viennent accroître nos collections pour le bonheur des visiteurs de nos expositions. Avec infiniment de gratitude nous pensons aussi aux Amis fidèles qui, bénévolement, nous aident dans notre mission de conservation du patrimoine.

Philippe George,
Conservateur du Trésor
de la Cathédrale de Liège.

Françoise Pirenne,
Conservateur des Textiles Anciens
à la Cathédrale de Liège.